DÉPARTEMENT DE LA CHARENTE-MARITIME

Arrondissement de ROCHEFORT

> Canton de ROYAN

> Commune de ROYAN

> > Objet

DENOMINATION DE VOIES

85.086

DATE DE CONVOCATION

15 OCTOBRE 1985

DATE D'AFFICHAGE

15 OCTOBRE 1985

Nombre de conseillers en exercice

29... Nombre de présents

32 Nombre de votants.

30 voix pour 2 abstentions

Extrait du Registre des Délibérations

DU CONSEIL MUNICIPAL ALGUN LA SHUS-PRETEGIBLE

ROCHEFORT, LE

30.00

ADDITICATION LOT Nº 82215 du 2-3-1982

L'An mil neuf cent quatre vingle einq

le Vingt deux Uctobre

à 18 heures

le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de M. FABER, Maire-Adjoint

Etaient présents : MM. FABER, TAP - BOUTET - MOST - BUSSEREAU -DAUZIDOU - BENOIT - Mmes LAFAYE - BUCHEI, Adjoints M. BARBAT - Mme BAFRAUD-DUCHERON - MM. BIROLLEAU - CANDAU -Mme CENAC - M. COUNIL - Mmes DE GAYE - DEVIGNE - FONTAN - GAUDIN -Mme JEAN - MM. LACOTTE - LAPERCHE - LE GUEUT - MARCONI - MONNARD -PAPEAU - POTENNEC - REVOLAT - THOMAS

formant la majorité des membres en exercice.

Représentés : MM. BERNARD par M. BOUTET

M. FOUDOT par Melle BARRAUD-DUCHERON

M. GEOFFROY par Général BARBAT

ABSENI-EXCUSE : M. de LIPKOWSKI

M me DEVIGNE

a été élu Secrétaire.

M. le Rapporteur expose :

Le lancement de la commercialisation des terrains aménagés dans le quartier "BIRAT II" étant programmé, la Commission Municipale Culturelle s'est réunie le 27 Juin 1985 et a proposé des noms pour les nouvelles voies de ce lotissement, à savoir :

- Rue de l'Aigrette Blanche pour la voie desservant les lots 35 à 49 et 65 à 76.
- Rue du Col Vert pour la voie desservant les lots 78 à 96
- Rue de la Bernache pour la voie desservant les lots 53-54 et 57 à 61.

Les dénominations existantes "Rue des Cormorans" et "Rue des Albatros" seront conservées pour la partie des voies située dans leur prolongement à l'intérieur du lotissement.

Afin de satisfaire des demandes présentées aux Services Techniques, il est proposé de dénommer la voie du lotissement "Les Roches Bleues" sis Boulevard de la Marne : Rue de la Champagne, et de compléter la plaque de rue Jean MERMOZ en y ajoutant la mention : "Pionnier de l'Aéropostale".

En ce qui concerne la dénomination du square en bordure de l'Avenue du Maréchal Leclerc, face à la Subdivision E.D.F. il est proposé l'appelation suivante : "Square des Royannais victimes de la déportation".

LE CONSEIL MUNICIPAL

Oui l'exposé de M. le Rapporteur

VU les propositions de la Commission Municipale Culturelle en date du 27 Juin 1985,

DECIDE :

- de retenir les propositions suivantes :
 - Rue de l'Aigrette blanche pour la voie desservant les lots 35 à 49 et 65 à 76.
 - Rue du Col vert pour la voie desservant les lots 78 à 96.
 - Rue de la Bernache pour la voie desservant les lots 53-54 et 57 à 61.
 - Rue des Cormorans pour le prolongement de cette rue
- Rue des Albatros pour le prolongement de cette rue.

"BIRAT II"

LOTISSEMENT

- Rue de la Champagne pour la seule voie du lotissement "Les Roches Bleues" sis Bd de la Marne.
- Ajouter sur la plaque rue Jean MERMOZ :
 "Pionnier de l'Aéropostale"
- -"Square des Royannais victimes de la déportation"

pour le square en bordure de l'Avenue Maréchal Leclerc, face à la subdivision E.D.F.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits Ont signé au registre MM.les Membres présents

POUR EXTRAIT CONFORME

Pour le Maire L'Adjoint Délégué,

sehoit